la cgt Culture
Section des administrations centrales SDAC

N°11 Juin 2017

Le Ministère de la Culture, c'est vous!

Sommaire

Page 1
- Édito : Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ?

Page 2
- Petits moments ordinaires d'inégalité

Page 3
- Que faire en cas de souffrance au travail ?
- Administration centrale...d'économie

Page 4
- Parlons langue et culture !

Pour faire face, nous avons un outil, le syndicat, et plus il sera fort, et cela dépend de vous, non seulement à l'occasion des élections aux CAP, CCP et CT, mais aussi en rejoignant la CGT Culture, mieux il pourra, avec vous, faire en sorte que les choses bougent dans le bon sens, en pesant sur des décisions prises trop souvent sans concertation.

Édito

Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ?

Les élections présidentielles et législatives sont passées. Le nouveau président a une majorité absolue au parlement, il va pouvoir mener la politique qu'il a esquissée durant la campagne électorale.

On ne sait pas encore quelle place véritable sera attribuée au dialogue social dans le pays, non plus que dans notre Ministère de la Culture. Quelle place pour les représentants du personnels, les syndicats, la société civile ? Quelles nouvelles coupes de personnel et budgétaires seront effectuées au sein de la fonction publique pourtant durement touchée après la RGPP et la MAP.

Vous en faites toutes et tous l'expérience quotidienne avec la surcharge de travail, les problèmes de management et plus généralement la souffrance au travail.

Il est question ici, encore, de vous faire comprendre l'importance – la nécessité ! - que vous soyez défendus par vos représentants syndicaux, la CGT-Culture notamment. Chaque jour avec mes camarades, nous tentons de porter une vraie expertise dans tous les domaines : politiques culturelles, politique immobilière, défense de vos intérêts, défense individuelle des agents en souffrance ou accompagnement face aux imbroglio de l'administration, défense de vos missions, défense de vos carrières, propositions tout azimut pour que ce ministère si essentiel ne soit pas corrompu par les forces libérales du tout économique.

Nous revendiquons une approche qualitative quant d'autres ne pensent que quantitatif. Par ces temps troublés par le terrorisme, l'exclusion sociale et culturelle, les injonctions de la mondialisation, et les injustices qui blessent les corps et les âmes, la culture n'est pas un supplément d'âme (dixit notre nouvelle ministre).

Nous ne ferons pas de procès d'intention à notre ministre mais nous continuerons de vouloir participer et vous faire participer aux décisions prises qui vous concernent ou qui dessinent les politiques culturelles. Nous continuerons d'être une force de proposition et nous espérons que dans un dialogue constructif, nous contiendrons les injustices, nous consoliderons les missions et les fondamentaux de notre ministère pour ouvrir la culture au plus proche de toutes et tous, toute classe sociale confondue.

La CGT-Culture ainsi que le ministère ne peuvent rien sans vous, sans nos échanges avec vous et votre soutien actif. En ancrant nos revendications sur des expertises et la réalité du terrain, nous porterons votre voix. Ensemble, écrivons l'avenir dans ces nouvelles pages qui s'ouvrent à nous.

Franck Lenoble
Secrétaire de la Section des administrations centrales

Petits moments ordinaires d'inégalité

« Je travaille au ministère de la Culture qui reste l'un des parents pauvres de la Fonction publique en matière de traitements et rémunérations »

« On travaille de plus en plus pour compenser les postes supprimés dans mon service et la charge de travail qui augmente, est considérée comme normale donc je n'ai droit à aucune reconnaissance »

« Je suis chef de département mais apparemment je ne suis pas dans la bonne filière. Mon plancher indemnitaire est cinq fois inférieur à celle de mes collègues chefs de département ! »

« Je suis stagiaire, donc sous-rémunéré alors que je comble des besoins non satisfaits, quand ce ne sont pas des postes vacants ! »

« Le ministère me laisse sans affectation après l'avoir si longtemps servi, et alors que je ne demande qu'à travailler. »

« Je réussis le concours d'intégration de la loi Sauvadet et le ministère m'ampute significativement ma rémunération, alors qu'il signe en catimini avec le Centre Pompidou rigoureusement l'inverse : maintien à 100 % du salaire pour les futurs titularisés ! »

« Comme des centaines et des centaines d'autres, je travaille depuis un paquet d'années sur des missions supérieures à ma catégorie avec une carrière lamentable, sans perspective de promotion »

« N'appartenant pas à la catégorie A « Supérieure », les généreuses rallonges budgétaires pour la revalorisation des salaires ne sont, année après année, jamais pour moi !

Et n'étant pas Directeur ou dirigeant d'établissement public, j'ignore tout des primes occultes « de résultat » obtenues grâce aux efforts de la collectivité de travail ; Quid de leurs montants ? »

« Je tombe malade et j'ai la malchance d'être contractuel : des mois de galère avec le SRH et la Sécu sur les salaires. A quand la subrogation comme dans les autres ministères ? »

Madame la Ministre vous venez d'arriver et vous êtes là pour en terminer avec les vieilles pratiques si on a bien compris, commencez donc par remettre de
l'égalité.

Administration centrale...d'économies !

RGPP / MAP = SOUS-EFFECTIF

Avec la RGPP et la MAP, le ministère a donc été soumis à d'importantes mutations dans l'organisation du travail destinées à générer une plus grande productivité : "faire mieux avec moins". Plusieurs centaines d'emplois ont ainsi été supprimés mais aucune des préconisations formulées par l'IGAC, dans un rapport commandé par Aurélie Filippetti à son arrivée, n'a été appliquée ; pire, les suppressions d'emplois ont continué. L'autre fait marquant de cette période, c'est le regroupement d'une dizaine de directions et délégations en trois grandes directions (la DGLFLF ayant été sauvée in extremis) : trois grandes directions que leur taille et leur caractère hétéroclite en termes de missions rendent très difficiles à gouverner.

Le « travail bien fait » a été vidé de son sens, et le sentiment de précarité des agents s'accompagne de missions continuellement mises en danger par le manque de moyens budgétaires et humains. Le repyramidage de la filière administrative est toujours attendu et demandé depuis 2012.

Les moyens budgétaires doivent donc être revus à la hausse tout comme les effectifs afin de remplir pleinement les missions, de pérenniser les savoir-faire et l'expertise.

GOUVERNANCE = SOUFFRANCE

Avec l'interdiction de réfléchir à une vision globale et stratégique, afin d'anticiper, concevoir et évaluer les politiques culturelles mises en œuvre, les personnels sont noyés sous des tableaux budgétaires, des notes qui ne parlent pas du fond et la multiplication des étages hiérarchiques…

S'ajoute une politique RH en déshérence qui n'anticipe pas les besoins et qui est incapable d'accompagner les changements.

Par ailleurs, le ministère perd sa capacité à assurer la tutelle qui lui incombe sur une kyrielle d'établissements publics y compris les plus éloignés d'entre eux, pourtant aussi essentiels au rayonnement culturel de notre pays, à l'exemple de l'Académie de France à Rome.

Un éloignement du terrain qui conduit dangereusement l'AC vers le hors sol. Globalement, il y a une perte d'expertise dramatique pour un ministère dont ce fut pourtant longtemps la force et la spécificité.

STRATEGIE = MOYENS

Au manque de moyens et de stratégie s'ajoute le manque de portage politique : quel avenir pour la DGLFLF et pour ses missions, par exemple ? Quel poids représente le ministère au regard des autres départements ministériels dans la définition d'une politique culturelle et citoyenne au profit de tous ? Enfin la valorisation des actions du ministère n'est pas assez visible à l'extérieur et il conviendrait de mieux communiquer ses apports dans les différents domaines non seulement culturels et citoyens mais aussi économiques.

L'HUMAIN AU CENTRE !

Reste que les femmes et les hommes qui font ce ministère sont des militants passionnés de la culture. Avec eux et par eux, le service public de la culture pourra occuper la place centrale qui doit être la sienne dans notre société et répondre aux défis immenses de notre temps.

On peut se prendre à rêver que dans un climat de confiance et de reconnaissance retrouvées soit enfin créée une direction de la démocratisation de la culture et que, ce faisant, nous nous libérions enfin du carcan d'une administration qui s'administre pour nous tourner pleinement vers tous nos concitoyens.

Que faire en cas de souffrance au travail ?

La souffrance au travail fait des petits dans notre administration. Que faire quand vous y êtes confronté.e ? Tout d'abord, ne pas attendre le dernier moment ! Rarement les problèmes se résolvent d'eux-mêmes et souvent les situations sont plus difficiles à résoudre quand on atteint le bout du rouleau

1) Faites appel à vos représentants du personnel, à votre organisation syndicale pour parler de votre situation et que l'on vous oriente dans ce qui a lieu de faire. Il ne faut pas rester isolé, ce qui n'est pas chose facile quand on subit une souffrance. Nous sommes là pour vous accompagner et vous soutenir face à la hiérarchie ou l'administration.

2) Exprimez par écrit votre situation dans le registre CHSCT (qui se trouve à disposition près de votre service). Une trace écrite est utile pour analyser anonymement en CHSCT les problèmes des agents.

3) Faites appel à la médecine de prévention en complément de votre médecin habituel.

4) Rassembler tous les documents à votre disposition pour constituer un dossier : courriels, notes, entretien professionnel, démarches effectuées, justificatifs, témoignages etc.

5) Faites appel à Allodiscrim (n° vert 0800 10 27 46 code employeur 1959) si votre cas vous paraît en relever.

En conclusion, ne restez pas isolé.e. Rappelez-vous que les agents les plus investis sont souvent les premières victimes quand quelque chose dérape dans un service.

Parlons langue et culture !

La langue est un des liens le plus fort, celui qui fonde le sentiment d'appartenance à une communauté. On comprend mieux l'importance de la DGLFLF dans la politique culturelle de notre ministère. La politique de la langue en garantissant la primauté du français, est au croisement des questions de mondialisation des échanges, de la cohésion sociale et de la diversité en Europe et dans le monde.

Un appui ministériel et interministériel à consolider

Le rattachement direct auprès du ministre est démentie dans les faits ; ni les missions de la DGLFLF ni les politiques de la langue française et encore moins des langues de France ne sont connues des autorités politiques. La DGLFLF est par trop souvent laissée livrée à elle-même au gré des contingences politiques extérieures au Ministère de la Culture et de la communication. La langue est un sujet éminemment politique souvent instrumentalisé par les politiques d'extrême droite et les partis conservateurs qui en font un outil figé et élitiste servant à exclure plutôt que d'intégrer. Serait ainsi fortifié le rôle éminent de la langue dans les droits culturels pour lesquels la langue représente une vraie porte d'entrée.

Une politique de la langue à renforcer

Clairement, il s'agit de renforcer les politiques portées par la Délégation. En effet, la langue est le préalable à toute cohésion sociale et intégration culturelle. Elle ne doit pas être le parent pauvre de la politique de l'Etat mais doit avoir tout le soutien en termes de moyens et d'appui politique lié à son rattachement direct au ministère de la Culture et dans ses liens avec le Comité interministériel à l'égalité et la citoyenneté .

Nous revendiquons :

Un vrai soutien politique du Ministre et de son cabinet

Une politique ministérielle et interministérielle cohérente et intégrée de la langue française et des langues de France en lien avec les problématiques de l'illettrisme et de la cohésion sociale.

Un périmètre d'action clair qui définisse une politique de la langue comme le préalable à toute intégration culturelle et des droits culturels à conforter.

Une assise consolidée en termes de moyens humains et budgétaires à hauteur des enjeux humains, sociaux et d'intégration (quid des migrants?) mais également de défense de la langue française dans un contexte mondialisé.

Une définition claire des missions pour les agents de la Délégation et une meilleure reconnaissance de leur professionnalisme. Les agents sont eux-mêmes conduits à une incertitude liée à leur sort quand s'annonce un changement de politique de la langue initié près du Premier ministre.

En bref, la Délégation doit soutenir l'idée de la langue comme la porte d'entrée à toute culture et intégration sociale.

AGENTS DE CENTRALE
N'HESITEZ PAS
A NOUS CONTACTER,
A ADHERER

SDAC.CGT-CULTURE@CULTURE.GOUV.FR
01 40 15 51 70/51 74

Cgt-culture : www.cgt-culture.fr → rubrique SDAC

Adhésion : www.cgt-culture.fr/adherer/